

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14131331



27-06-2014

Greffe

N° d'entreprise : 0427 801 969

Dénomination

(en entier) : **Pan-terre safs**

(en abrégé) : **Pan-terre**

Forme juridique : société anonyme à finalité sociale

Siège : rue de Milmort, 690, 4040 Herstal

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification du conseil d'administration et nomination du commissaire-réviseur

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de Pan-terre safs du mardi 03 juin 2014

Présents : Thierry Counas et Luc Dethier représentant Groupe Terre asbl, titulaire de 22.026 parts ;

Didier Fransolet et William Wauters représentant Co-Terre safs, titulaire de 8.844 parts.

BUREAU :

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de Monsieur William WAUTERS.

Mademoiselle Vanherle est appelée aux fonctions de secrétaire.

La totalité des parts sociales étant représentée, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

« ... »

4. Nomination du conseil d'administration

Tous les administrateurs démissionnent. L'assemblée générale nomme, à l'unanimité des membres présents, pour un mandat de 6 ans allant de ce jour à l'assemblée générale ordinaire de 2020, le conseil d'administration composé comme suit :

1. Lekane Robert, administrateur délégué ;
2. Ernst Valentin, administrateur délégué ;
3. Wauters William, président et administrateur ;
4. Constant José, administrateur ;
5. Malaise François, administrateur ;
6. Vandamme Luc, administrateur ;
7. Vetro Salvatore, administrateur.

5. Nomination du commissaire-réviseur

Est nommé par l'assemblée générale en tant que commissaire-réviseur des comptes de Pan-terre safs à partir du 1er janvier 2013 pour une période de 3 ans allant jusqu'à l'AG ordinaire de 2016 le cabinet Saintenoy, Comhaire & Co SCPRL, rue J. d'Andrimont 33 boîte 62, 4000 Liège, représenté par Monsieur David Demonceau, réviseur d'entreprise. Il révisera les comptes 2013, 2014 et 2015.

... »

Fait à Herstal, le 03 juin 2014

Valentin ERNST, administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature